

# démographie et destin des sous-populations

*Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

EXOGAMIE ET TRANSFERTS LINGUISTIQUES CHEZ LES  
POPULATIONS DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE AU CANADA

CHARLES CASTONGUAY

(Université d'Ottawa, Canada)

Au recensement canadien de 1971, un échantillon d'un tiers de la population a rempli un questionnaire long où, aux interrogations démographiques de base, s'ajoutaient plusieurs questions d'ordre culturel. Nous dégagerons ici ce que ces données nous apprennent sur les phénomènes de transfert linguistique et de mariage mixte dans les diverses sous-populations canadiennes de langue maternelle française. Des résultats semblables s'obtiennent auprès d'autres minorités au Canada. Nous ne ferons état des évolutions du transfert et de l'exogamie que dans leurs grandes lignes, renvoyant pour les détails quantitatifs aux publications déjà existantes.

Dans notre analyse, le transfert linguistique se détermine, le cas échéant, en comparant la langue maternelle de l'individu à sa langue d'usage, soit la langue la plus souvent parlée au foyer par le répondant à l'époque du recensement. Pour saisir l'exogamie, nous comptons comme mariage mixte tout couple hétérolingue dont les conjoints ne proviennent pas du même groupe de départ, c'est-à-dire ne partagent pas la même langue maternelle.

Nous nous tiendrons pour l'essentiel à l'examen de l'exogamie et du transfert linguistique selon l'âge et le sexe, dans le but de dégager leur dynamique intergénérationnelle. Quoique moins sûres, des données sur l'origine ethnique paternelle fourniront un début d'explication aux tendances observées (1).

#### I. LE TRANSFERT LINGUISTIQUE SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Quel que soit le groupe linguistique de départ, le transfert montre habituellement la même variation par groupe d'âges. Relativement faible en bas âge, le taux de transfert marque une forte croissance au passage de l'adolescence à l'âge adulte ; il atteint un sommet vers l'âge de trente ou quarante ans, puis décroît de façon régulière dans les groupes plus âgés. Cette même répartition des transferts selon l'âge se retrouve non seulement chez les différents groupes linguistiques au Canada /2/, /7/, /8/, mais également aux États-Unis /10/. Bien sûr, d'un groupe linguistique à l'autre les taux de transfert se distinguent toutefois par leur ampleur et notamment lorsque la courbe atteint son sommet, chez les adultes.

L'interprétation la plus plausible de cette répartition commune des taux repose sur des considérations socio linguistiques élémentaires /2/. Le transfert s'opère normalement au cours du passage du milieu linguistique familial de la tendre enfance à celui, déterminé de façon relativement autonome, de la vie adulte. Les débuts de celle-ci : fin de la scolarisation, détachement du noyau familial de départ, insertion dans le monde du travail, choix de

(1) On trouvera dans /1/, /3/, /7/ une appréciation critique des données d'ordre culturel recueillies au recensement canadien de 1971.

nouvelles relations sociales et éventuellement du conjoint, présenteraient des situations particulièrement propices au transfert. Ainsi, tout au cours de la maturation des individus, le taux de transfert s'accroît plus ou moins fortement, pour approcher un niveau définitif vers les âges de trente ou quarante ans.

Après cette période, par contre, faute de cause, le transfert de langue usuelle au foyer serait chose rare. La baisse des taux de transfert observée dans les groupes plus âgés appelle dès lors une interprétation plutôt intergénérationnelle qu'intragénérationnelle. Elle témoignerait d'une montée régulière et plus ou moins accentuée des taux de transfert définitifs au fur et à mesure que les décennies se succèdent. Lorsqu'on applique par exemple cette grille d'analyse à la répartition des transferts à l'anglais selon l'âge chez plusieurs minorités linguistiques du Canada ou des Etats-Unis, on peut parfois conclure que leur taux d'anglicisation a doublé ou triplé en l'espace de trois ou quatre décennies.

Dans tous les groupes aussi, on constate que les femmes sont généralement un peu moins portées au transfert que les hommes. La différenciation des taux selon le sexe ne se manifeste que vers l'âge de vingt ans, et se maintient par la suite. Par exemple, chez les hommes et les femmes de vingt-cinq ans ou plus au Canada en 1971, le taux de transfert (à l'ensemble des langues d'arrivée possibles) était respectivement de 1,3 en regard de 1,1 % pour le groupe anglais, de 8,6 et 7,9 % pour le groupe français, et de 28,1 et 20,7 % pour le groupe de langue maternelle italienne /9/.

Comme la variation des transferts selon l'âge, la différenciation des transferts selon le sexe semble ainsi reliée également au mariage. Aussi devient-il impératif, pour mieux comprendre la dynamique intergénérationnelle du transfert, d'étudier les personnes mariées, tant du point de vue de leur choix du conjoint que de leur comportement linguistique au foyer.

## II. L'EXOGRAMIE SELON L'AGE ET LE SEXE

Le choix du conjoint et la fixation du comportement linguistique définitif s'opèrent habituellement au cours de la même période de maturation de l'individu, soit entre son adolescence et l'âge où il constitue sa descendance. Aussi, on peut supposer qu'en règle générale, les mariages tardifs sont plus facilement hétérolingues que ceux entre conjoints plus jeunes, du fait que ces derniers se trouvent normalement plus proches de leur milieu social d'origine.

Le taux d'exogamie définitif d'une génération se fixe donc, comme pour le transfert linguistique à un âge qui se confond naturellement avec la période de cohabitation conjugale maximale.

De même, les choix de conjoint relevés auprès des couples encore plus avancés en âge témoignent de l'évolution intergénérationnelle des taux d'exogamie définitifs sur les quelques dernières décennies. Enfin, les choix de partenaire parmi les mariages plus précoces, par exemple entre conjoints âgés d'une vingtaine d'années, donnent une estimation minimale du taux d'exogamie définitif qu'atteindront dans le proche avenir les générations montantes.

Or, dans chaque sous-population provinciale de langue maternelle française, les taux d'exogamie relevés en 1971 augmentent régulièrement en passant des couples plus âgés aux plus jeunes /4/, /5/. Plus précisément, on peut conclure qu'en l'espace de trois ou quatre décennies le taux d'exogamie définitif de chaque sous-population de langue maternelle française a approximativement doublé, passant par exemple en Ontario de 15 à 30 % environ. De plus, les taux d'exogamie encore plus élevés parmi les mariages plus précoces indiquent que cette tendance vers la hausse des taux d'exogamie se poursuivra, au moins dans le proche avenir.

La question sur la langue maternelle a figuré également au questionnaire du recensement de 1976. Une simple comparaison longitudinale nous a donc permis de vérifier notre interprétation intergénérationnelle de l'évolution des taux d'exogamie par groupe d'âges constatée en 1971 (l'absence de la question sur la langue d'usage en 1976 nous a empêché d'en faire autant pour les transferts). La comparaison confirme parfaitement la croissance intergénérationnelle des taux /5/. On observe d'ailleurs une semblable évolution pour les autres sous-populations linguistiques canadiennes, ce qui de toute évidence découle de transformations sociales contemporaines d'une grande généralité, telles l'urbanisation, l'expansion des mass-media, la mobilité professionnelle et géographique croissante, la scolarisation plus poussée et la plus grande tolérance religieuse, voire la commune acculturation des diverses minorités ethniques à la société de consommation nord-américaine.

Par contre, pour les diverses sous-populations de langue maternelle française, la propension à l'exogamie ne varie pas de façon appréciable d'un sexe à l'autre, sauf au Québec. Aussi, les légères différences observées s'expliquent en partie par la composition particulière selon le sexe des groupes linguistiques provinciaux en présence, et s'estompent encore lorsqu'on ajuste les taux en fonction de celle-ci, /6/ (2). Au Québec, le taux ajusté atteint 17 % chez les femmes de langue maternelle française, en regard de 13 % chez les hommes. Cet écart provient presque entièrement de la région métropolitaine de Montréal, où se trouvent concentrées des sous-populations qui consentent aux hommes un degré de liberté sociale nettement supérieur à celui des femmes. Ainsi, les mariages entre un époux de langue maternelle italienne et une épouse de langue maternelle française sont, à Montréal, plus de trois fois plus nombreux que ceux unissant un époux du groupe français à une épouse du groupe italien (ibid.).

### III. LA RELATION ENTRE EXOGAMIE ET TRANSFERT

Du fait de la stabilité relative de l'état matrimonial, l'exogamie peut certes conduire aux transferts linguistiques les plus profonds et permanents. Il faut toutefois éviter de voir trop systématiquement entre les phénomènes d'exogamie et de transfert une relation de cause à effet : le transfert peut très bien s'effectuer avant le mariage, et le choix du conjoint et du comportement linguistique ultérieur ne venir que confirmer une orientation culturelle déjà bien engagée /4/. Aussi de nombreux couples homolingues au sein des sous-populations de langue maternelle française adoptent-ils l'anglais

(2) Dans le but d'apprécier correctement la propension aux mariages mixtes, nous avons développé une méthode d'ajustement des taux d'exogamie qui tient compte de la taille relative des groupes linguistiques en présence /6/.

comme langue d'usage au foyer (ibid.). Mieux vaut alors entrevoir l'exogamie et le transfert comme deux manifestations relativement autonomes d'un même mouvement général d'acculturation.

Cette réserve étant faite, le transfert à l'anglais se trouve fort étendu chez les conjoints exogames de langue maternelle française à l'extérieur du Québec. Au Nouveau-Brunswick, 80 % de ceux-ci déclaraient l'anglais comme langue d'usage au foyer en 1971, et le même taux de transfert se situait au-dessus de 90 % dans chacune des autres minorités de langue maternelle française (ibid.). Au Québec même, l'orientation linguistique des mariages mixtes se trouve plus également partagée, quoique, là aussi, dans une majorité relative des cas, l'anglais l'emporte sur le français /5/, /6/.

Le comportement aussi massivement anglicisant du conjoint exogame de langue maternelle française à l'extérieur du Québec et la vérification longitudinale de la croissance des taux d'exogamie suite au recensement de 1976 appuient l'inférence intergénérationnelle quant à l'évolution vers la hausse des taux de transfert à l'anglais tirée ci-dessus des seules données de 1971. Evidemment, une telle conclusion suppose la poursuite en 1976 de l'évolution étroitement parallèle entre exogamie et anglicisation constatée en 1971.

Le taux d'anglicisation supérieur des hommes de langue maternelle française en regard des femmes, déjà noté ci-dessus, se relie également au comportement linguistique des couples hétérolingues. Alors qu'il n'y a aucune différence significative entre les taux de transfert à l'anglais des époux et des épouses dans les couples homolingues au sein des sous-populations de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, la différence est sensible pour les couples hétérolingues comptant un conjoint du groupe français, accordant par exemple aux hommes exogames de langue maternelle française un taux d'anglicisation de cinq points de pourcentage supérieur à celui des femmes exogames au Nouveau-Brunswick et en Ontario /4/.

La même chose est vraie d'ailleurs au Québec. Dans la région métropolitaine de Montréal, par exemple, les taux de transfert à l'anglais des hommes et des femmes exogames de langue maternelle française étaient, en 1971, de 54 en regard de 40 % respectivement, alors qu'il n'y avait aucune différence significative entre les taux d'anglicisation des hommes et des femmes dans les couples homolingues de langue maternelle française /6/.

En recoupant ces comportements avec la langue d'usage déclarée en 1971 pour les enfants, nous avons pu confirmer que cette rétention linguistique supérieure de la femme exogame en regard de l'homme dérive de la position centrale détenue par la femme dans les communications au foyer (ibid.). De toute évidence, la langue maternelle de l'épouse pèse plus lourd que celle de l'époux lorsque les conjoints viennent à déterminer la langue maternelle des enfants et, partant, la langue d'usage au foyer. Une semblable différenciation des accommodements linguistiques suivant le sexe chez les conjoints exogames de langue maternelle anglaise, italienne ou autre conduit à des constatations identiques.

Notons encore qu'au sein des mariages mixtes les comportements bilingues, où les époux emploient le plus souvent entre eux la langue maternelle du mari alors que les communications entre les enfants et leur mère se déroulent habituellement dans la langue maternelle de cette dernière, peuvent

s'avérer assez fréquents dans certains contextes sociolinguistique. Par exemple, dans la région d'Ottawa, la capitale fédérale, quinze pour cent des mariages hétérolingues entre un homme de langue maternelle anglaise et une femme de langue maternelle française débouchent sur de tels foyers bilingues. On retrouve ce même comportement parmi 18 % des couples du même genre à Montréal (*ibid.*).

Il conviendrait donc de ne pas confondre de façon trop automatique l'évaluation de la transmission intergénérationnelle d'une langue maternelle donnée avec la langue de communication habituelle entre les parents. Cette précaution vaut surtout lorsqu'il s'agit de la transmission d'une langue minoritaire, car le modèle de comportement familial bilingue se réalise plus facilement lorsque la mère est bilingue, ce qui s'avère très rare chez les femmes issues d'un groupe linguistique majoritaire.

#### IV. L'INCIDENCE DE L'ORIGINE ETHNIQUE SUR L'EXOGRAMIE ET LE TRANSFERT

Parmi les autres données d'ordre culturel qu'offre le recensement de 1971, se trouvent les réponses à la question sur l'origine ethnique : "A quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à son arrivée sur le continent ?". Il ne fait aucun doute que les réponses recueillies ne sont pas toujours fidèles au concept quelque peu mythique visé /3/. En effet les déclarations d'origine ethnique changent à mesure que progresse l'acculturation. Du moins ces données nous renseignent-elles partiellement, c'est-à-dire du côté paternel, sur l'ascendance culturelle plus ou moins rapprochée des répondants et, interprétés en ce sens, leur recouplement avec les données sur l'exogamie et le transfert ne manque pas d'intérêt.

Notons d'abord que les minorités francophones à l'extérieur du Québec ont bénéficié d'un certain nombre de transferts de l'anglais, langue maternelle, au français, langue d'usage. Le recouplement des transferts avec l'origine ethnique montre que la majorité (soit environ 60 %) de ces cas de francisation provenaient de personnes ayant déjà une ascendance française du côté paternel. Le plus souvent, donc, il s'agirait en quelque sorte de cas de retour linguistique, ou de refrancisation. On retrouve la même situation parmi les transferts de l'anglais au français au Québec. Par contre, les transferts qui s'effectuent dans l'autre sens, soit du français à l'anglais, paraissent plus authentiquement des cas d'anglicisation, une forte majorité de ceux-ci étant encore le fait de personnes d'origine paternelle française. Les cas relativement rares de francisation font ainsi figure de reflux d'importance secondaire dans le sillage d'un mouvement dominant du groupe français vers l'anglais.

Le recouplement des mariages avec l'origine ethnique n'est pas moins instructif. Il révèle notamment une propension exceptionnellement élevée des personnes de langue maternelle anglaise mais d'origine française à renouer avec le groupe français en se choisissant un conjoint de langue maternelle française (2). Cependant, de tels cas de "mariage de retour", ou de "rétrogamie", se soldent habituellement encore par l'anglicisation du partenaire de langue maternelle française. Par exemple, parmi les couples hétérolingues mais homoethniques de ce genre dans la région d'Ottawa, les deux tiers des conjoints de langue maternelle française avaient en 1971 déclaré l'anglais comme langue d'usage au foyer /6/.

Ainsi, à l'extérieur du Québec, la fraction déjà anglicisée de la population d'origine française contribue, par le biais de la rétrogamie, à hâter l'anglicisation de la fraction de langue maternelle française restante. En plus des facteurs externes évoqués ci-dessus, on découvre là un facteur interne d'emballage de l'exogamie et de l'anglicisation qui stimule, lui aussi, la croissance intergénérationnelle de ces phénomènes d'acculturation dans l'ensemble des sous-populations de langue maternelle française à l'extérieur du Québec.

## V. CONCLUSION

Le recensement de 1971 a livré quelques renseignements intéressants sur la dynamique culturelle canadienne. Néanmoins, cette même source demeure, comme tout recensement, assez limitée en renseignements d'ordre culturel et causal : on n'y trouve notamment aucune information sur des comportements aussi fondamentaux que l'usage éventuel d'une deuxième langue au foyer, ni sur la langue couramment employée par l'individu dans son milieu de travail. Une compréhension plus satisfaisante de la mobilité culturelle dans le contexte canadien exige des enquêtes plus approfondies, portant entre autres sur l'ensemble des comportements linguistiques et sur les motivations individuelles et les mécanismes sociaux qui les sous-tendent (3). Le moins qu'on puisse dire, c'est que de telles enquêtes tardent à venir.

En attendant, il serait extrêmement intéressant de comparer les observations canadiennes avec celles réalisées dans d'autres pays culturellement hétérogènes. Il sera toujours intéressant aussi de comparer les résultats du recensement canadien de 1981 avec ceux de 1971, suite aux divers efforts consentis au cours de la dernière décennie en vue de rehausser le statut du français au Québec et dans les principales zones de contact entre les groupes anglais et français au Canada..

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- /1/ CARTWRIGHT (Don) : Les zones linguistiques au Canada. Supplément du Rapport du Deuxième Conseil consultatif des districts bilingues. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1976, 117 p.
- /2/ CASTONGUAY (Charles) : "Les transferts linguistiques au foyer". Recherches sociographiques, XVII, 3, 1976, 341-351.
- /3/ - : "La mobilité ethnique au Canada". Recherches sociographiques, XVIII, 3, 1977, 431-450.
- /4/ - : "Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises". Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, XVI, 1, 1979, 21-31.
- /5/ - : "Intermarriage and Language Shift in Canada, 1971 and 1976". Manuscrit, département de mathématiques, Université d'Ottawa, 1980, 29 p.
- /6/ - : "Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval, 1981, 101 p.

(3) A partir des données de 1971 on peut du moins déduire l'existence d'une corrélation positive entre avancement socio-économique et anglicisation /6/.

/7/ DE VRIES (John) et VALLEE (Frank) : Language Use in Canada. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1980, 176 p.

/8/ LACHAPELLE (Réjean) et HENRIPIN (Jacques) : La situation démolinquistique au Canada : évolution passée et prospective. Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, 391 p.

/9/ STATISTIQUE CANADA : Langue par groupe d'âge. Ottawa, no. 92-733 au catalogue, 1974, 39 p.

/10/ VELTMAN (Calvin) : The Assimilation of American Language Minorities : Structure, Pace and Extent. Washington, National Center for Education Statistics, Department of Health, Education, and Welfare, 1980, 81 p.